

## Délibération

# Conseil de Surveillance

7 octobre 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT LE SEPT DU MOIS D'OCTOBRE A QUATORZE HEURES, LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE VIENNE S'EST RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME COLETTE PEYRARD PUIS DE MONSIEUR JACQUES BOYER.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

- . Monsieur J. François BEC
- . Monsieur Jacques BOYER
- . Madame Jacqueline CROIZAT
- . Madame Sophie DAUZAT
- . Madame Hilda DERMIDJIAN
- . Monsieur Christian JANIN
- . Monsieur le Dr Ernest MAIELLO
- . Madame Colette PEYRARD
- . Monsieur Philippe VALLUIT

### PARTICIPAIENT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

- . Monsieur le Dr Olivier MATAS, président CME
- . Madame Catherine MOLLARD - CPAM Isère

### ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

- . M. Christian DUBLÉ, Directeur
- . M. Pierre-Alain BAGUE, Directeur des Ressources Humaines
- . M. Jean-François HÉLIE, Secrétaire Général
- . Mme Anna HERRERA, Directrice Services Achats, Logistiques, Travaux
- . M. Nicolas ROUSSON, Coordonnateur des Soins
- . M. Sébastien VIVES TORRENS, Directeur délégué Pôle de Gériatrie
- . M. Achour YAHIAOUI, Directeur Finances, Contrôle de Gestion et Système d'Information
- . Monsieur Thierry KOVACS, Maire de Vienne
- . Mme Sylvie NANO, Direction

### ABSENTS EXCUSES :

- . Monsieur Patrick CURTAUD
- . Monsieur Samy GACEM
- . Madame Corinne GIBOINT-GUILLAUME
- . Monsieur le Dr Hampar KAYAYAN
- . Monsieur Christian PETREQUIN

N° FINISS



380000174

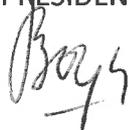
**COMPTE FINANCIER 2019**

**Le Conseil de Surveillance,**

- vu le code de la Santé Publique, notamment les articles L.6143-1 et R.6145-43 et suivants,
- vu la présentation du **Compte financier 2019**,
- vu la présentation du **Rapport d'activité 2019**,
- vu l'avis du Directoire lors de sa séance du 16 septembre 2020,
- après consultation de la Commission Médicale d'Etablissement lors de sa séance du 6 octobre 2020,
- après consultation du Comité Technique d'Etablissement lors de sa séance du 6 octobre 2020,

**Et après délibération, approuve à l'unanimité le Compte financier 2019 du Centre Hospitalier de Vienne.**

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
LE PRESIDENT



Jacques BOYER